Un canton orienté business

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **- (2001)**

Heft 543: **La Suisse dans l'espace : décollage immédiat**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886171

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un canton orienté business

Le Valais constitue une excellente tête de pont pour des entrepreneurs français.

L'ensemble du canton a intégré une attitude très positive pour favoriser l'implantation de nouveaux acteurs économiques, qu'ils soient entreprises ou personnalités privées.

Par le biais de la société anonyme pour le développement de l'économie valaisanne SODEVAL SA, le canton entend engager un dialogue d'entrepreneurs à entrepreneurs et accélérer les processus de décisions. La SODEVAL SA est en effet une entreprise privée (au capital-actions de 5 000 000 francs suisses), mandatée par l'Etat du Valais pour assurer la promotion économique. Principalement active dans le montage **financier** de projet, SODEVAL SA propose également une vaste palette de services à l'implantation : cautionnement de prêts bancaires, démarche d'exonération fiscale, octroi de prise en charges d'intérêts, capital-risque, club d'investissement privé, coaching d'entreprises, recherche de locaux et de terrains.

De nombreuses sociétés françaises se sont déjà laissées convaincre par les atouts importants qu'offre notre région, comme la qualité de vie et la qualité de l'environnement, elles ont également apprécié des avantages moins chiffrables, tels que la souplesse de l'administration, le dialogue continuel avec les autorités, l'efficacité des services financiers, bancaires, de transport ou de télécommunication. Notre fiscalité réduite, notamment en ce qui concerne la succession, est très attractive, elle se négocie, ce qui constitue un atout fort apprécié.

Outre la France, où notre représentant, François-Xavier Laffin, prodigue ses conseils, SODEVAL SA est présente également en Angleterre et aux USA.

Une relation avec la France qui ne date pas d'hier

Le canton du Valais fut, de 1810 à 1815, intégré dans la République française en tant que département du Simplon. Auparavant, les comtes de Savoie avaient laissé des empreintes architecturales dans l'ensemble du Valais. Notre mentalité de montagnard ne surprendra pas les Hauts-Savoyards avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Les entreprises françaises sont les bienvenues en Valais, nous en voulons pour preuve le cas d'une entreprise de la région d'Oyonnaz qui vient de décider d'implanter une succursale en Valais pour y fabriquer des pièces techniques pour l'industrie plastique. Adatis SA, qui emploiera dans un premier temps 12 personnes, a obtenu des facilités financières très attractives, elle a donc décidé d'y implanter un centre de production à Martigny.

En conclusion, notre philosophie consiste à apporter la preuve par l'acte. Venez donc tester notre savoir-faire et notre détermination à favoriser votre implantation, ou consultez notre site web : www.sodeval.ch

Quelques chiffres

Horaires	
- Horaire hebdomadaire : + 20 salariés : 35 heures - 20 salariés : 39 heures (jusqu'au 1.1.2002) - Heures supplémentaires plafonnées à 48 heures, facturées + 25% et + 50% dès la 47e heure	- Horaire hebdomadaire : 42,5 heures - Heures supplémentaires : selon contrat de travail signé avec l'employé
→ Différence = au moins 7 heures ou 20%	
Charges sur les salaires (pour l'employeur)	
- A charge de l'employeur : min. 42% du salaire brut, +2,5% à partir de 10 salariés (formation, logement, apprentissage) - A charge du salarié : de 22% à 25% - SMIC horaire de FF 42,02 (07.2000) - Taxe professionnelle calculée partiellement sur la masse salariale	- A charge de l'employeur : en moyenne 17% du salaire brut - A charge du salarié : 10%, plus en moyenne 8% de retraite par capitalisation (LPP) - Pas de salaire minimum légal
Autres éléments	
- Obligations salariales : + 11 salariés : délégués du personnel + 50 salariés : élection d'un comité d'entreprise, système de participation aux résultats, délégués syndicaux - Projets de l'Etat visant à imposer un quota de « minorités » aux entreprises, avec possibilité de recours automatique - Rôle de contrôle et de répression des organismes étatiques	- Principe de la « paix du travail » entre patronat et syndicat - Pouvoir restreint des syndicats, faible affiliation des salariés - Pas d'obligations en ce qui concerne l'engagement de personnel - Organismes étatiques ont un rôle de conseil aux entreprises